

TENNIS CLUB CREPY-EN-VALOIS

Compte-rendu de la réunion de comité du Vendredi 21 Octobre 2016 au Club House

Début de la réunion : 20H40

Présents :

M. Stéphane PONCHAUX, M. Jacky CARON, M. Julien COCONI, M. Gilbert FLEURY, M. Thomas JACQUET, Mme Nathalie MILON, Mme Carine BRETON, M. Alain NOWAK, M. Sébastien LEGAY

Excusé(s) :

M. Pascal AUDOUIN

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du Compte rendu de la réunion de Comité du 2 Septembre
- 2) Point magasin partenaire
- 3) Réunion CDOT du 6 Octobre
- 4) Ecole de Tennis :
 - Bilan inscriptions : journée des inscriptions Samedi 10 Septembre
 - Bilan : Forum des Associations Dimanche 11 Septembre.
 - Planning Ecole de Tennis + entraînements équipes
 - Réunion Enseignants
 - Point NAP
 - « Tennis Dans la Rue »
- 5) Animations :
 - Soirée Couscous
 - Doubles surprises
 - Loto
 - Sortie Roland Garros + Journées des enfants le mercredi
 - Brocante
 - Fête du Club
 - Patinoire
 - Galette
- 6) Formations :
 - AMT
 - JAT1 et JAT2
 - Défraiement des déplacements pour les formations continues des enseignants, DE et AMT
 - Premiers Secours
- 7) Championnats et Tournois :
 - Tournoi Interne
 - Tournoi Open
 - Equipe Seniors +
 - Compétition Galaxie Tennis
 - CDOT
- 8) Travaux :
 - Dossier Mairie
 - Borne de validation
 - Achat coffres/bancs
 - Achat caddy balles tennis
- 9) Question de Christophe Carré à Nathalie Milon

1/ Approbation du compte rendu de la réunion de Comité du 2 Septembre :

Le compte-rendu de la réunion de Comité du vendredi 2 Septembre est approuvé à l'unanimité.

2/ Point magasin partenaire :

Pour rappel, le nouveau magasin partenaire est le magasin Intersport de Lagny Le Sec pour 2 saisons.

Une affiche a été installée dans le Club House. Une seconde affiche a été demandée pour installation sur un court couvert ou extérieur. Les adhérents bénéficient de 20% de réduction sur le rayon tennis. sur présentation de la licence en cours de validité.

Le rayon tennis est moins fourni que dans les magasins spécialisés mais il est possible de commander un article qui n'est pas en rayon et de bénéficier de la réduction de 20%

3/ Réunion de lancement de la saison du CDOT du 6 Octobre à Laigneville :

Julien Coconi a assisté à cette réunion, accompagné par Patrick Carrel, en tant que membre du Comité directeur du CDOT. Nous pouvons retenir les points suivants :

Le dossier de subvention AVSL est à retourner au Conseil Départemental pour le 15 Novembre.

Féminines : Les inscriptions pour les Raquettes Juniors sont à faire pour fin Novembre (compétition ouverte ux joueuses de 2003 à 2005, classées de NC à 30/4).

Les raquettes FFT sont à nouveau organisées cette année.

Jeunes : Les compositions des équipes pour les championnats d'été devront être communiquées pour mi novembre. Les intempéries seront la seule et unique raison de report.

Les AMT peuvent dorénavant travailler tous les jours de la semaine, pour un maximum de 288 heures par an.

Seniors : Les participants au championnat par équipe d'hiver devront être licenciés avant le début de la compétition. Début des matchs à 08h30 pour les compétitions départementales (09h00 pour la compétition régionale). En championnat d'été, toutes les équipes débiteront à 09h00.

En championnat individuel : pour les 4èmes séries, poules puis tableau final. Pour les 3èmes séries, tableau avec accueil par le moins bien classé. Pour les secondes séries, quatre clubs d'accueil.

Un championnat NC et 40 par poules sera peut-être organisé au printemps.

Les classements 2017 sortiront le lundi 10 Octobre. Cette année encore, un classement sera publié chaque trimestre.

La fusion des deux ligues (Picardie et Hauts de France) continue, non sans mal. Le centre sportif de ligue d'Amiens devrait être conservée mais le futur centre principal sera situé à Marcq en Bareuil

La FFT prône le développement de la pratique du Paddel ; une aide de 5000 € pourra être attribuée aux Clubs construisant un court de paddel-tennis.

4/ Ecole de tennis :

□ Journée des Inscriptions Samedi 10 Septembre :

La journée s'est bien déroulée, Julien Coconi remercie les personnes ayant participé à la réussite de cette journée : Jacky Caron, Gilbert Fleury, Nathalie Milon, Céline Cassa, Maxime Lemaire, Pascal Colas, Thomas Jacquet, Pascal Audouin et Carine Breton.

Le magasin partenaire, Intersport, était présent et a tenu un stand : ce stand manquait d'organisation, de visibilité et de choix dans les modèles proposés. Cela a été signalé au directeur du magasin.

□ **Forum des Associations le Dimanche 11 Septembre :**

Julien Coconi remercie Nathalie Milon qui a aidé à la tenue du stand. Cette journée a été une belle réussite cette année : plus de 20 contacts ont été enregistrés. La plupart des places disponibles en Ecole de Tennis ont pu y être attribuées. Plusieurs adultes sont également venus s'inscrire. La journée a permis de valider l'ouverture de trois cours adultes pour la saison 2016 – 2017.

□ **Planning :**

Les cours adultes comptent 45 inscrits.
L'Ecole de Tennis compte 155 enfants.

Féminines : 6 filles ont 2h30 d'entraînement (1,5 h avec Patrick Carrel le mercredi, 1h avec Maxime le samedi). L'équipe 1 Femmes bénéficie d'une heure et demi d'entraînement par semaine le lundi soir. 1 heure d'entraînement sur deux terrains est réservée à toutes les compétitrices (équipes 1, 2 et 3, en alternance). Cette heure d'entraînement gratuite est encadrée par Maxime Lemaire, le jeudi de 19h15 à 20h15.

Hommes : Enzo Cavalli et Valère Siodmak, isolés en terme de niveau dans leur catégorie d'âge respective, sont les jeunes joueurs qui jouent le plus de matchs : ils bénéficieront cette année d'une heure hebdomadaire de cours particuliers (Enzo avec Maxime Lemaire, Valère avec Pascal Colas). Les compétiteurs 2005 – 2006 ont 3 heures d'entraînement ; les 2007 – 2008, 2 heures ; les 2003 – 2004, 2 heures : les 2000, 2 heures d'entraînement et participent également à l'entraînement d'équipes Hommes du Samedi.

Un créneau d'entraînement sur deux terrains le Samedi de 12h00 à 13h30 est réservé aux compétiteurs masculins adultes : cet entraînement gratuit est encadré par Maxime Lemaire.
Au total, 28 enfants sont aidés, soit 18% des effectifs de l'Ecole de Tennis.

L'équipe enseignante accueille un nouveau moniteur, Emeric Guyon (DE au Club de Lacroix Saint Ouen), qui prend en charge les cours adultes du Mercredi soir, de 19h00 à 22h00.

Les horaires sont répartis ainsi entre les moniteurs : Maxime : 26,5 h – Pascal : 9 h – Thibaud : 4h45 – Jordane : 3 h – Christophe : 3 h – Emeric : 3 h – Patrick : 2,5 h.

□ **Réunion Enseignants :**

Une réunion de lancement de la saison d'école de Tennis avec l'équipe enseignante s'est tenue le Vendredi 16 Septembre au Club : présentation du planning, de l'équipe... Julien Coconi a notamment rappelé aux moniteurs Diplômés d'Etat dont la carte professionnelle arrive à échéance de faire leur demande de renouvellement.

□ **Point NAP :**

Le Club a de nouveau été sollicité cette année pour encadrer des groupes d'élèves des écoles de Crépy sur le temps d'activité périscolaire. La demi-journée réservée est le Vendredi après-midi. Comme l'année dernière, le Club accueillera un groupe d'élèves sur douze semaines environ : charge financière budgétée d'environ 500 € pour le Club.

□ **« Tennis dans la Rue » :**

Le Club a reçu le versement de la subvention de l'Etat pour cette animation.
La deuxième session de 10 séances débutera le 27 Septembre, sur le City Stade Kennedy. Les deux dernières séances se tiendront au Club, pendant les vacances de Noël (19/12 et 21/12, de 14h00 à 16h00).
Le Club souhaite renouveler cette opération en collaboration avec le CDOT lors de la saison 2016 – 2017 : Julien Coconi se charge de déposer le dossier de demande de subvention, avec l'aide de Julien Grandjean, salarié du CDOT.

□ **Forfait cours particuliers :**

L'année dernière, le forfait de location des courts par les professeurs pour leur activité libérale était de 10 euros par mois. La proposition de mettre ce forfait à 15 euros par mois est validée à la majorité des membres du Comité présents (4 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions).

Le Comité s'interroge sur le fait que Stéphane Bonnet donnerait des cours particuliers alors qu'il n'en a pas le droit...

Julien Coconi demande également à ajouter un point à l'ordre du jour : dans le cadre de ses activités libérales, Maxime Lemaire souhaite pouvoir bénéficier de deux terrains sur les créneaux 11h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00 lors de ses stages en période de vacances scolaires (une semaine à Noël, une semaine en février, une semaine à Pâques). Le Comité donne une suite à cette favorable à cette demande.

5) Animations :

- Soirée Couscous :

La soirée paëlla sera finalement une soirée couscous : elle sera organisée le Samedi 08 Octobre (10 euros par participant). Sébastien Legay se charge de consulter un traiteur, Carine Breton s'occupe des réservations.

- Doubles surprises :

Une animation Doubles Surprises sera organisée un dimanche de Janvier ou Février. La date exacte reste à définir, en fonction des plannings des différents championnats.

- Loto :

Le Comité souhaite organiser un Loto. La demande de disponibilité de la Salle des Fêtes est en cours auprès des services de la Mairie.

- Sortie Roland Garros + Journées des enfants le mercredi :

Un bus de 75 places sera réservé pour la journée des enfants de Roland Garros.

Nous nous renseignerons également sur la possibilité d'amener des enfants de l'Ecole de Tennis à la journée des enfants, le premier mercredi du Tournoi.

- Brocante :

Elle pourrait se tenir le dernier week-end de juin mais l'équipe d'organisation reste à mettre en place : 2 bénévoles pour l'alimentation, 2 pour la logistique, 2 pour les inscriptions. Le jour de la brocante, l'équipe minimale de bénévoles est de 10 personnes.

- Soirée patinoire :

Le Comité souhaite que cette soirée puisse se tenir sur un Vendredi, les enfants ayant dorénavant cours tous les jours de la semaine. Les deux derniers vendredis disponibles communiqués par la Mairie sont le 23 et le 30 Décembre. Le Comité retient la date du 30 Décembre. Julien Coconi se charge de bloquer la date auprès des services de la Mairie.

- Galette :

La soirée galette se tiendra comme l'année dernière à la plaine de jeux Aventura Park, le Vendredi 20 Janvier 2017.

Julien Coconi sollicite les membres du Comité sur d'autres animations potentielles : le Comité s'entend sur l'organisation d'un Tournoi Double Mixte, dont les dates restent à déterminer.

6) Formations :

- AMT :

Laure Gannevalle et Enzo Cavalli suivent la formation AMT cette saison : cette formation a commencé le 01 Octobre à Amiens. Enzo et Laure ont un projet Club à proposer au formateur : le projet choisi aura pour thème la pratique du Tennis par les jeunes filles de moins de 10 ans (primaire) : une animation destinée aux jeunes filles sera organisée au Club par Laure et Enzo, dans le but de fidéliser les joueuses déjà inscrites au Club mais aussi d'attirer de nouvelles pratiquantes.

- JAT1 et JAT2 :

Pas d'inscription en formation JAT1 cette année a priori.

Pascal Audouin et Maxime Lemaire devraient se ré inscrire à la session JAT2 de cette année.

- Défraiement des déplacements pour les formations continues des enseignants :

Patrick Carrel, qui a obtenu son diplôme AMT, est inscrit à une session de formation continue des AMT le Vendredi 04 Novembre. Patrick Carrel a demandé au Comité si les frais de déplacement pour la participation aux formations continues sont prises en charge par le Club. Le Comité valide cette demande : les déplacements seront indemnisés 0,30 € au kilomètre.

- Premiers Secours :

Carine Breton se charge de demander l'actualisation du devis réalisé l'année dernière par « Un défi pour la vie ».

En complément, le Bureau a reçu une demande de Maxime Lemaire de s'inscrire éventuellement à la formation DES qui débutera en Janvier 2017 à la Ligue des Flandres : cette formation se tient à la ligue des Flandres, tous les Vendredis, pendant un an et demi : le coût de cette formation est d'environ 10 000 €. Le Comité est d'accord pour que Maxime participe à cette formation, à condition que les frais de formation soient entièrement pris en charge par l'organisme Uniformation. Maxime Lemaire doit encore mûrir sa réflexion mais le Comité valide sur le principe cette inscription.

7) Championnats et Tournois :

- Tournoi Interne :

Le Tournoi interne s'est déroulé du 23/09 au 09/10. 40 joueurs et joueuses y ont pris part. La finale femmes s'est tenue le Samedi 08 Octobre et a opposé Jordane Nougue et Elizabeth Jombart. Jordane s'est imposée. La finale Hommes n'a finalement pas pu se tenir le Samedi, à la suite de la finale Femmes. Elle a opposé Christophe Carré et Pascal Colas le dimanche 09 octobre. Pascal s'est imposé. Pour des raisons personnelles, Julien Coconi n'a pu assister à la finale Hommes du dimanche mais était présent et a assuré la remise des prix le Samedi 08 Octobre. Merci à Thomas Jacquet et Pascal Audouin qui ont assuré la remise des prix du Dimanche.

Suite à des problèmes informatiques, la saisie des résultats reste à faire par le juge arbitre.

- Tournoi Open :

Il se tiendra du 18/11 au 11/12 (Juge arbitre Patrick Carrel, participation : 15 €).

- Equipes Seniors + :

Une réunion entre les Seniors + compétiteurs s'est tenue le 13 Septembre au Club. La liste des participants a été transmise à Julien Coconi.

Une équipe +55 est engagée en championnat pré national : étant donnée la catégorie, le Club devra indemniser un Juge Arbitre à chaque rencontre à domicile.

Deux équipes CAREN seront engagées.

Une deuxième équipe SUEUR sera engagée cette année. Ces matchs se déroulent en semaine et ne posent pas de problèmes d'occupation des terrains.

- Compétition Galaxie Tennis :

La date d'accueil d'une étape Galaxie Tennis au Club reste à fixer.

- Championnats individuels CDOT :

Les inscriptions individuelles Seniors et Seniors +, NC, 4ème, 3ème et 2nde séries ont été adressées au CDOT.

- Accueil phase finale CDOT :

Le Club a été sollicité par le CDOT pour accueillir un demi-tableau final des championnats individuels messieurs 4ème série, du 05 Mars au 26 Mars 2017. Le Comité donne son accord. Gilbert Fleury sera en charge de l'organisation de ce tableau.

Le Club inscrira également deux équipes aux Raquettes FFT Juniors.

La participation aux Raquettes FFT n'est pas encore fixée.

8) Travaux :

Dossier Mairie :

Un rendez-vous a eu lieu en Mairie de Crépy en Valois le mardi 04 octobre à 10h00, en présence de M. Claux, M. Inglebert et M. Hallade. M. Inglebert conseille d'établir un dossier de subvention global. La disponibilité des surfaces à proximité des terrains 5, 6 et 7 reste à valider. Le projet serait porté par la Mairie.

Un dossier a été remis à M. Claux par Julien Coconi, pour validation par le Bureau Municipal : ce projet de travaux, en pièce jointe à ce compte-rendu, contient :

- Le remplacement du court en terre battue par un court terre battue tout temps.
- La création d'un nouveau court, en terre battue tout temps, à côté du court n° 5 ou dans le prolongement du court n°7.
- La sécurisation du passage entre le court 5 et le Club House : destruction du muret notamment.
- Amélioration de l'éclairage du court 7 et du court 6.

Borne de validation :

Sébastien Legay se charge de demander un devis pour remettre en service la borne de validation.

Achat bancs-coffres :

Deux bancs-coffres seront achetés et mis en place sur le court n° 5 (budget de 200 € par coffre).

Achat caddy-balles tennis :

Un caddy pour les balles de tennis sera acheté, pour utilisation par Maxime (budget 50 à 100 €).

Stéphane Ponchaux approfondira également sa proposition d'achat d'une machine lance-balles. Ce type de machine s'étend dans une fourchette de prix de 250 à 3500 €.

9) Question de Christophe Carré à Nathalie Milon :

Christophe Carré a interrogé par courrier électronique Nathalie Milon au sujet *de plusieurs milliers d'euros qui auraient été potentiellement malhonnêtement détournés par le Président, le Trésorier et le Cabinet Comptable lors de la présentation des comptes de l'Assemblée Générale de Juin 2016.* Nathalie Milon a adressé une réponse d'attente à Christophe Carré et souhaite lui adresser un complément de réponse, par politesse, dans la mesure où la sollicitation de ce dernier était

« courtoise ». Plusieurs membres du Comité de Direction et du Bureau maintiennent leur volonté de ne pas répondre à Christophe Carré. Julien Coconi comprend toutefois que Nathalie souhaite répondre, par politesse. Nathalie Milon pourra notamment indiquer à Christophe Carré de se rapprocher du cabinet comptable, qui répondra s'il le juge opportun, les correspondants préférentiels du cabinet comptable étant le Président et le Trésorier.

Julien Coconi indique par ailleurs que Christophe Carré a adressé un courrier diffamatoire à l'ensemble des membres du Conseil Municipal de Crépy en Valois, à l'exception de Mme Torlet - Carrel. Julien Coconi ajoute qu'à partir de la saison 2016 – 2017, la Mairie de Crépy en Valois va contrôler les comptes de trois associations sportive chaque année. Le Tennis ne sera pas contrôlé la saison prochaine mais Julien Coconi s'est tout de même porté volontaire auprès de l'adjoint aux sports pour un éventuel contrôles des comptes du Tennis et balayer les soupçons, nocifs pour l'association, trop largement diffusés par Christophe Carré.

Fin la réunion 23H30

Le Président, Julien COCONI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'COCONI', with a large, sweeping flourish underneath.

La Secrétaire, Carine BRETON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CBreton', with a long horizontal flourish extending to the right.